

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme YUVARAJ - SUGANYA demeurant Avenue Maréchal Grouchy 28 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Voie Maréchal Grouchy, 28 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section K n°102P11.

Le projet consiste en la transformation de la véranda existante en une pièce à vivre, et présente les caractéristiques suivantes :

- Le volume secondaire de la véranda est démoli pour faire place à un volume à toiture plate d'une hauteur de 3m11 par rapport au niveau de la terrasse arrière ;
- Le volume principal de l'habitation reste inchangé ; le volume secondaire a un gabarit R0 ;
- L'extension est composée d'un toit plat en membrane EPDM ; de châssis PVC de ton gris anthracite ; d'une brique de parement de tonalité rouge – brun ; l'habitation conserve une toiture en tuile brune, ses châssis en PVC de ton bois et sa brique de teinte rouge – brun ;
- L'emprise au sol de l'extension est identique à celle de la véranda ;
- Pas d'emplacement de parking supplémentaire.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet est en écart au permis d'urbanisation : il présente une toiture plate et les matériaux de toiture ne sont pas en tuiles ou en ardoises.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11 octobre au 25 octobre 2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 30 septembre 2024